

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
16463

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME PATRICIA SAEZ**

OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine des ressources naturelles et des risques environnementaux - 3ème répartition - exercice 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux ressources naturelles et risques environnementaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pour cette troisième répartition des crédits de subvention 2020, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 256 300 € selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

En fonctionnement :

- thématique eau : 53 500 € pour dix demandes de subvention déposées par six associations ;
- thématique risques : 10 000 € pour une demande de subvention déposée par une association ;
- cotisation Cypres : 40 000 € ;
- CLI de Cadarache : 150 000 €

En investissement :

- thématique eau : 2 800 € pour deux demandes de subvention déposées par une association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL